



Assemblée Générale

Mardi 19 mai 2009

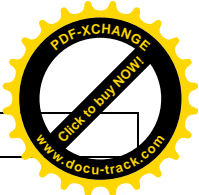
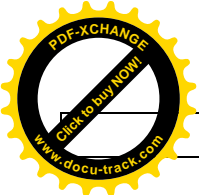
Rapport d'Orientation

Présenté par :

Jean-Pierre Bénard, président

Patrice Moysan, vice-président

au nom du Conseil d'Administration.



AXE 1 : RENFORCER L'IDENTITE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Les 3 orientations stratégiques de 2008 sont reprises, des actions prioritaires sont définies pour chacune

Ø Mieux se connaître :

Les acteurs de l'Economie Sociale ont besoin de mieux se connaître et d'échanger sur leurs projets et leurs pratiques dans l'objectif de mieux travailler ensemble.

Actions prioritaires : communication interne, soutien aux structures existantes.

Ø Se faire connaître :

Le modèle économique dominant présente des limites auxquelles il est possible d'apporter une réponse alternative avec l'Economie Sociale.

Promouvoir et aller à la rencontre des publics potentiellement concernés pour replacer la Personne au centre de la société.

Actions prioritaires : communication externe, mois de l'ESS.

Ø Se faire reconnaître :

L'Economie Sociale est représentative en nombre d'emplois et par sa présence dans divers secteurs d'activités. Elle est efficace, réactive, opérationnelle, mais elle n'est pas toujours reconnue comme telle.

Valoriser ses actions et impulser la création et l'innovation pour renforcer sa lisibilité sur notre territoire.

Actions prioritaires : Partenariats avec le Conseil Général et les Chambre consulaires, détermination du territoire d'action de l'IRESA.

AXE 2 : AIDER AU DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES DE L'ESS

Ø Aider au développement :

Sans se substituer aux réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise existants, les objectifs de l'IRESA sont de susciter la réflexion, organiser l'information, favoriser la rencontre entre acteurs de l'emploi afin de contribuer au développement d'entreprises de l'ESS.

Actions prioritaires : reprise d'entreprise sous statut SCOP, aide à la création de SCIC

Ø Repérer, susciter l'innovation :

La forme de l'entreprise et son activité sont deux entrées pour innover : être en veille sur les activités émergentes, sur les nouvelles formes (collectives) d'entrepreneuriat et être force de propositions.

Actions prioritaires : SCIC, groupement d'employeurs, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), dans les services aux personnes, le commerce, la culture, l'environnement, l'agriculture...

AXE 3 : FAVORISER LA REFLEXION-ACTION

Ø Elaborer des réponses face au contexte économique actuel :

Actions prioritaires : poursuivre la réflexion impulsée par l'IRESA, notamment en innovant de nouveaux partenariats publics/ privés.

Ø Faciliter le partage et l'échange entre les groupes de réflexion existants :

Actions prioritaires : temps privilégiés avec les acteurs de l'ES, articulations avec les enseignants chercheurs, les cabinets d'études...